

COMMUNE DE LALIZO**Séance du 28 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : M. Deschamps, Conduché, Desfarges et Mmes Chiron, Kahane et Puravet

Excusés : Mrs Pernet et Pesson

Nombre de conseillers :

En exercice : 8

Présents : 6

Date de convocation : 21/11/2025

Date d'affichage : 21/11/2025

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Délibération n°20251128_037

Objet : Modification du nombre de postes d'Adjoints

M. le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'adjoints au Maire à élire. Il explique en effet que suite à la démission de M. Claisse, et qu'au vu de la courte échéance qu'il reste jusqu'aux prochaines élections municipales, il ne semble pas nécessaire de conserver un poste de 2^{ème} Adjoint.

Il est donc suggéré au Conseil Municipal d'élire 1 adjoint, conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'Adjoints au maire à 1.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

